



30/04/2010 17:073

## Le médiateur de la République donne la parole aux citoyens sur Internet

Après trois mois d'activité, lemediateuretvous.fr, espace de débats, de questions et de propositions sur les droits des citoyens, obtient un succès modéré mais suscite l'enthousiasme de ses utilisateurs.

"A quand une « action de groupe » à la française ?" ; "Absentéisme à l'école : faut-il supprimer les allocations ?" ; "Accès au droit pour les handicapés, quel est le bilan ?" : voici quelques-uns des débats lancés sur le site [lemediateuretvous.fr](http://lemediateuretvous.fr). Jean-Paul Delevoye, le médiateur de la République, a lancé cette plateforme le 10 février 2010. Elle réunit des citoyens et des experts autour de la défense des droits.

Chaque internaute a la possibilité de témoigner, lancer des débats, évaluer ou émettre des propositions autour de neuf grandes thématiques (droits fondamentaux et démocratie, consommation et argent, santé, sécurité sanitaire et bioéthique, etc.) « J'ai créé ce portail pour porter à la connaissance des décideurs la réalité vécue par les Français, explique Jean-Paul Delevoye. Cet outil a été créé pour les citoyens. Je veux qu'ils s'en saisissent ».

### « C'est à ma connaissance le seul site populaire participatif »

C'est le cas de « Paysages », le pseudonyme d'une internaute très active sur le portail. Elle a déjà publié 240 contributions ! « J'ai lancé et répondu à de nombreux débats et propositions notamment sur le thème de la santé, de la sécurité sanitaire et de la bioéthique. J'ai obtenu des réponses à la fois d'internautes et d'experts, témoigne-t-elle. C'est un site utile, car il est dédié à la parole directe des usagers ».

Pour répondre aux internautes, le médiateur de la République a sélectionné des juristes, des présidents d'associations de consommateurs ou encore des personnalités reconnues dans la défense des droits de l'homme. « J'ai accepté avec enthousiasme d'intervenir en tant qu'expert sur lemediateuretvous.fr, déclare Georges Chatillon, directeur du master droit de l'Internet public et maître de conférence à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Car c'est, à ma connaissance, le seul site populaire participatif qui permet à chacun d'exprimer ses doléances ».

### 12 500 visiteurs uniques depuis le lancement

Le médiateur intervient également dans les débats ainsi que sur son blog vidéo. L'équipe

du site, composée de trois personnes, surveille de près le succès des sujets abordés. « Quand un thème récurrent me semble intéressant, je lance une enquête de terrain qui peut aboutir à des propositions de réformes », explique Jean-Paul Delevoye.

La plateforme aurait déjà permis d'initier des travaux sur les allocations familiales et l'accueil des étrangers. Après presque trois mois d'activité le portail ne comptabilise que 12 500 visiteurs uniques, 70 000 pages vues et 722 utilisateurs. « Ces chiffres sont très bons, se défend le médiateur de la République. Mais ce qui m'intéresse surtout, c'est la qualité des sujets et des contributions. Je n'ai pas d'objectif de quantité mais de qualité pour ce projet ».

Pour faciliter les interactions personnelles avec les citoyens, le médiateur de la République est également présent sur Facebook et Twitter. « Cette démarche populaire du médiateur de la République est une idée éblouissante. Elle devrait inciter les grandes administrations publiques à faire de même », conclut Georges Chatillon.

**Léa BILLON**